

Introduction

L'éthique chrétienne de la procréation médicalement assistée (PMA ou AMP) sera présentée, dans cette publication, non sous forme d'un discours académique, mais d'un *dialogue imaginaire* entre catholiques et protestants, récapitulant et mettant en perspective, de manière concrète et pratique, les éléments du débat entre les principales confessions chrétiennes, leurs convergences, leurs divergences.

L'intention est de fournir ici une forme de canevas ou tutoriel qui permette aux conjoints chrétiens interpellés par la PMA, d'abord de se situer dans ce débat complexe, puis, en cas de désaccords persistants, de leur indiquer par quelles voies cheminer vers une conclusion qui puisse les rapprocher.

Le *couple imaginaire*, Ghislain et Isabelle, mis en scène dans ce récit, est marié depuis huit ans, aux prises avec un éprouvant problème de stérilité, qui le conduit, après de nombreuses hésitations, à une première prise de contact avec un service de PMA.

Ghislain est de confession catholique. Dans sa bouche sera mis le discours du catholicisme officiel. Il a dans une main l'instruction catholique *Donum*

*vitae*¹, et dans l'autre la contribution des évêques de France *La dignité de la procréation*, de mars 2018, aux débats français sur l'extension de la PMA².

Isabelle est de conviction protestante. Dans la mosaïque bigarrée du protestantisme, elle incarne la position d'ouverture modérée qui est globalement celle du « protestantisme réformé évangélique ». Il va sans dire que tous les protestants ne se reconnaîtront pas dans la position d'Isabelle. À sa gauche existe un protestantisme évangélique plus critique, qui considère tout recours à la PMA comme contraire à la foi, et n'autorise aux couples stériles que la prière et l'attente confiante de la guérison miraculeuse que Dieu pourrait accorder, à l'exemple des femmes stériles de l'Ancien Testament, lu comme normatif. C'est un protestantisme dont les préconisations pratiques, au final, rejoignent celles du catholicisme. À sa droite existe aussi un *protestantisme plus libéral*, qu'agaceront au contraire rapidement les réserves et scrupules d'Isabelle, lui reprochant une herméneutique

-
1. Congrégation pour la Doctrine de la Foi, « Le don de la vie [*Donum vitae*]. Instruction sur le respect de la vie humaine naissante et la dignité de la procréation », *Cahiers de l'actualité religieuse et sociale*, n° 347, 15 mars 1987.
 2. Les évêques de France, *La dignité de la procréation. PMA – Révision de la loi bioéthique*, Montrouge/Paris, Bayard/Cerf/Mame, 2018.

biblique trop fermée et l'appelant à une éthique d'ouverture beaucoup plus franche³.

Isabelle, c'est aussi, il est important de le préciser, *une personne imaginaire*. Contrairement au catholicisme, il se trouve que le protestantisme s'est peu exprimé et a peu publié sur le sujet. Sa pensée est longtemps restée vague et tacite⁴. En faisant parler Isabelle dans ce dialogue, il est donc aussi proposé *un essai de formulation* quelque peu inédit de ce que serait aujourd'hui la pensée protestante « moyenne » sur le sujet, qui comme telle peut toujours se discuter, et qui implique aussi, en amont, entre l'exégèse

3. Jean Ansaldi, « Anthropologie et fécondation *in vitro* : une éthique sous la croix », *Études théologiques et religieuses*, tome 64, 1989/1, p. 47-57.

4. Font exception, dans une actualité toute récente, de la part de Fédération protestante de France, *Interpellations protestantes sur l'Assistance médicale à la procréation et la gestation pour autrui*, du 13 avril 2018, Commission Éthique et Société de la FPF (<http://www.protestants.org/index.php?id=36816>). Publié par la Commission éthique protestante évangélique : « Analyse de l'*Avis n° 126 du CCNE sur les demandes sociétales de recours à l'assistance médicale à la procréation (AMP)* », par Luc Olekhnovitch (<http://commission-ethique.com/la-pma-pour-toutes>). Marjorie Legendre, « Synthèse et réflexions éthiques et pastorales sur le dernier avis rendu au Conseil consultatif national d'éthique sur les demandes sociétales de recours à l'AMP », *Théologie évangélique*, vol. 16, n° 2, 2017, p. 119-140. Et diverses déclarations du CPDH (<https://cpdh.org>) et de la Commission éthique protestante évangélique (<http://commission-ethique.com>).

biblique et l'éthique, des prises de position théologiques qui peuvent ne pas être admises par tous.

Il est aussi entendu que l'expression PMA peut recouvrir une grande diversité d'actes médicaux, qui vont de la simple insémination artificielle (IAC/ IAD) au don d'embryon, ou recours à la fameuse maternité (MPA) ou grossesse pour autrui (GPA) qui restent interdites en France, en passant par l'acte le plus emblématique : la fertilisation *in vitro* (FIV), dans laquelle l'embryon, après prélèvement des gamètes paternel *et maternel*, est conçu dans une parenthèse extracorporelle, avant d'être « implanté » dans l'utérus maternel. Chacun soulève des questionnements éthiques spécifiques qui ne pourront pas être détaillés ici. Mais ce qui sera dit ci-dessous du cas particulier d'Isabelle et de Ghislain (une FIV avec don de sperme) se veut néanmoins précis et transposable aux situations voisines avec les ajustements requis.

Six parties successives formeront le plan du récit. La visite imaginaire du service de PMA, tout d'abord, se déroulera en quatre étapes :

(1) Le service d'accueil (les orientations générales, les questions préliminaires).

(2) Un premier département consacré à la PMA « homologue » ou « endogène », qui assiste la rencontre et la fusion des gamètes au sein d'un couple traditionnel en prise avec un problème de stérilité.

(3) Un second département, qui s'occupe de PMA « hétérologue » ou « exogène », lorsque le gamète du parent reconnu stérile est remplacé par celui d'un donneur anonyme, côtés paternel et/ou maternel.

(4) Un département encore en construction (et qui ne devrait ouvrir que l'année prochaine, au terme des réformes de la loi de bioéthique actuellement en cours), qui devrait être consacré à des PMA de nouveaux types : homoparental ou monoparental.

À la visite s'ajouteront une période de grande perplexité pour Ghislain et Isabelle, dans l'année qui suit, et enfin, comme dans tous les bons romans, un dénouement, une « chute » dont le lecteur jugera si elle est heureuse.